

Dossier d'accompagnement du poster pédagogique

HAÏTI:
CONSTRUIRE L'AVENIR PAR L'ÉDUCATION!

- 1 REBÂTIR LES ÉCOLES**
Le 12 janvier 2010, un séisme dévasta le pays, principalement sa capitale Port-au-Prince. Au total, 5 000 écoles sont à reconstruire.
- 2 ÉTUDIER DANS DES CONDITIONS PÉNIBLES, SANS MATÉRIEL, SANS ÉLÉMENTS DE BASE**
Déjà, avant la catastrophe, beaucoup d'écoles étaient délabrées et seul un enfant sur deux avait accès à l'éducation. Depuis, la classe se fait dans des conditions précaires. Seulement 1 élève sur 5 a retrouvé les « bancs » de l'école.
- 3 GARANTIR LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS!**
Certains enfants ont plus de chances, leurs parents peuvent payer des frais de scolarité élevés leur permettant d'étudier dans des établissements mieux dotés. Malheureusement, la plupart des enfants haïtiens n'auront jamais accès à une éducation de base alors qu'il s'agit d'un droit fondamental.
- 4 FORMER TOUS LES ENSEIGNANTS**
Les enseignants ne sont pas ou peu formés. Beaucoup travaillent dans des conditions très pénibles, avec des salaires très bas. Cependant, ils s'investissent pour la réussite des élèves, les citoyens de demain.
- 5 APPRENDRE DANS UNE AUTRE LANGUE QUE SA LANGUE MÈRE**
Une difficulté supplémentaire pour les écoliers qui parlent créole est l'apprentissage d'un français. Le peu de manuels scolaires disponibles est généralement en français.
- 6 ÉDUIQUER POUR PROTÉGER LES ENFANTS**
L'éducation reste le moyen le plus efficace pour informer et sensibiliser les enfants aux gestes d'hygiène, à la prévention des maladies. Aller à l'école permet aussi à certains de recevoir un repas par jour.

RETROUVEZ les fiches pédagogiques ACCOMPAGNANT LE POSTER et plein d'autres ressources SUR LE SITE.

www.uncahier-uncrayon.org

MILAN Solidarité Éducation

MINISTÈRE NATIONAL DE L'ÉDUCATION SUPPLÉMENTAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Panorama global de l'éducation en Haïti après le séisme de 2010

SOMMAIRE



Introduction

DONNÉES ET CHIFFRES	p. 1
HAÏTI AVANT LE SÉISME	p. 2
HAÏTI : CONSTRUIRE L'AVENIR PAR L'ÉDUCATION	p. 2

Lire le poster pédagogique

1 - REBÂTIR LES ÉCOLES.....	p. 3
2 - ÉTUDIER DANS DES CONDITIONS PÉNIBLES, SANS MATÉRIEL, SANS EAU	p. 5
3 - GARANTIR LE DROIT A L'ÉDUCATION POUR TOUS	p. 5
4 - FORMER LES ENSEIGNANTS	p. 7
5 - APPRENDRE DANS UNE AUTRE LANGUE QUE SA LANGUE MATERNELLE	p. 8
6 - ÉDUIQUER POUR PROTÉGER LES ENFANTS	p. 9

Deux autres thématiques spécifiques à Haïti

7 - LA QUESTION DES « SUR ÂGÉS » DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE	p. 10
6 - LA « SOUFFRANCE » DES ENFANTS RESTAVEKS	p. 10



Dans les rues de Port-au-Prince

HAÏTI

DONNÉES ET CHIFFRES ¹

Nom : République d'Haïti

Population : 9,8 millions d'habitants

Capitale : Port-au-Prince

Superficie : 27 850 km²

Langue : créole, français

Espérance de vie : 59 ans (hommes), 63 ans (femmes)

Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et plus) : total 49% dont 53% sont des hommes et 45% sont des femmes (la moyenne totale aux Caraïbes est de 71% : 73% pour les hommes et 63% pour les femmes)

Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) : 10,1

Durée moyenne de scolarisation (en années) : 4,9

Durée attendue de scolarisation (en années) : 6,8

Population vivant avec moins de 2 dollars US par jour : 72%

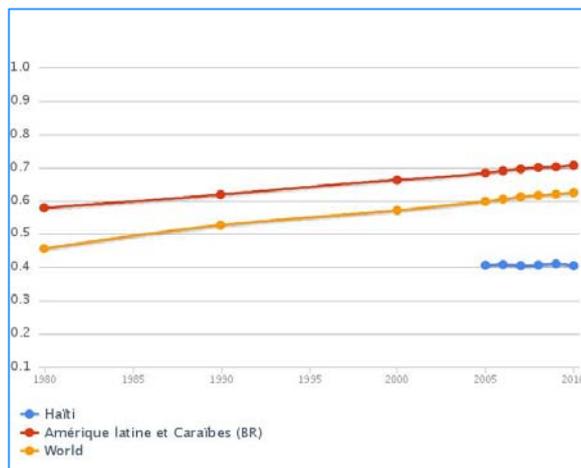
Indice de développement humain (IDH)² en 2010 : 0.404 (145^{ème} rang sur 169 pays)

[Moyenne IDH Amérique Latine et Caraïbes : 0.706. Moyenne IDH Monde : 0.624].



A Port-au-Prince

Source : Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo-833/haïti-513/index.html>



IDH : tendances de 2005 à aujourd'hui. Source : PNUD, 2010.

¹ Sources : Banque mondiale, PNUD et Unesco.

Note : Etant donné qu'il existe très peu de données et de statistiques sur Haïti, notamment en ce qui concerne l'éducation, les chiffres donnés sur cette fiche ne sont pas toujours récents et parfois il ne s'agit que des estimations.

² L'IDH est une mesure statistique composite créée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de trois dimensions de base du développement humain : la santé, l'éducation et le revenu.

HAÏTI AVANT LE SÉISME

Avant la catastrophe du 12 janvier 2010

- ▶ 1 adulte sur 2 ne savait ni lire, ni écrire
- ▶ 1 enfant sur 2 n'avait pas la chance d'aller à l'école
- ▶ Seulement 2 enfants sur dix entrant en 1^{re} année du primaire, atteignaient la 5^e année et seulement 2% terminaient le secondaire
- ▶ Les enseignants étaient peu formés : seul 1 enseignant sur 10 avait le profil suffisant requis
- ▶ Les classes étaient surchargées et en manque de matériel didactique de base
- ▶ 6 classes sur 10 n'étaient pas tenues dans des écoles, mais dans des bâtiments à autre finalité
- ▶ 1 élève sur 2 était en retard scolaire par rapport à son âge : 70% des élèves commençaient l'école à l'âge de 9 ans. L'âge moyen pour passer l'équivalent du baccalauréat était de 21 ans
- ▶ 1,2 million d'enfants étaient déjà très vulnérables car confrontés aux risques de violence, d'exploitation ou de sévices



Sur le chemin de l'école

Avant le mois de janvier 2010, « le système d'éducation d'Haïti était déjà chaotique et en mal de réformes »³ et n'avait jamais été une priorité pour l'Etat haïtien. Par conséquent, les programmes, le travail des enseignants et les conditions matérielles dans les classes et dans les écoles ne remplissaient pas les exigences d'une éducation de qualité. **Le séisme n'a fait qu'aggraver la situation...**

« HAÏTI : CONSTRUIRE L'AVENIR PAR L'ÉDUCATION » (APRÈS LE SÉISME)

Le séisme et son impact sur les enfants et la vie économique d'un pays « pauvre »

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des plus pauvres du monde. Le tremblement de terre de magnitude 7,0 qui a affecté la capitale du pays et ses environs le 12 janvier 2010 n'a fait qu'aggraver la pauvreté et les disparités déjà existantes.

Le séisme a fait près de 230 000 victimes. 750 000 enfants ont directement été affectés⁴, notamment à cause de la mort de leurs parents ou du fait d'avoir été séparé de leurs familles. De nombreuses infrastructures et bâtiments publics ont subi des dommages considérables : 5 000 écoles ont entièrement été détruites ou endommagées, mais aussi des bibliothèques, des musées... Le bâtiment du Ministère de l'Éducation s'est complètement effondré... A cause des logements détruits, environ 1,3 million de personnes a dû être déplacée...



Un camp à Port-au-Prince

³ « Haïti après le séisme » in *Pour parler profession*, septembre 2010.

⁴ Unicef.

Aujourd'hui, plus d'un million de personnes vivent encore dans environ 1 200 camps de fortune souvent surpeuplés. Parmi ces personnes, 38% sont des enfants⁵. Les conditions de vie y sont très difficiles et ne répondent pas aux besoins des enfants en matière de santé, d'éducation, de protection, d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, et de nutrition.

Après la catastrophe, le peuple haïtien a dû faire face à de nouveaux problèmes : d'une part, l'épidémie de choléra survenue dans une région qui n'avait pas été touchée par le tremblement de terre. Se propageant rapidement sur les dix départements du pays, cette épidémie a fait plus de 2 500 victimes en quelques semaines et provoqué plus de 100 000 cas de maladie. 40 à 45% des personnes affectées étaient des enfants. D'autre part, les émeutes et l'insécurité qui ont suivi les élections de novembre, ont entravé l'action immédiate et rapide des organisations humanitaires face à l'épidémie. Le passage de différents cyclones et de fortes pluies sont venus accroître la situation déjà très dramatique vécue par les citoyens haïtiens.

Dans un tel contexte, la reconstruction du pays a pris du retard. Celle-ci s'est vue en plus entravée par le rythme lent d'élimination des gravats et l'absence de cadastre... C'est ainsi qu'un trop grand nombre d'enfants a dû commencer l'année 2011 presque comme en 2010 : les déplacements, la maladie et le deuil continuaient à faire partie de leur quotidien.

1

REBÂTIR LES ÉCOLES

Le séisme et son impact sur l'éducation

Lire la photo n°1 du poster : Le quartier de Delmas dans la capitale du pays a été fortement touché par le tremblement de terre. La destruction fait aujourd'hui partie du paysage quotidien des Port-au-Princiens car le travail pour l'élimination de gravats a pris beaucoup de retard.

Après le tremblement de terre, le système scolaire a été complètement interrompu pendant presque trois mois et les enfants qui étaient auparavant scolarisés n'ont plus eu accès à leur école.

De plus, certaines écoles qui avaient survécu à la tragédie abritaient désormais, dans leur cour de récréation, des camps pour les personnes qui avaient tout perdu.

Lors de la phase d'urgence juste après la catastrophe, plusieurs semaines ont été nécessaires pour mettre sur pied des écoles temporaires et semi-permanentes : il était nécessaire que les enfants d'Haïti retournent à l'école le plus tôt possible car elle était (et est toujours) le seul moyen pour le pays d'aller de l'avant !

En effet, l'éducation est l'une des principales clés pour reconstruire la nation haïtienne à tous les niveaux : socioculturel, politique et économique. De plus, il est reconnu par les spécialistes l'importance de l'éducation dans les situations de crise.

Plus de 1 600 tentes ont été installées pour tenir lieu de salles de classe et 600 écoles ont rouvert leurs portes le 5 avril 2010 (c'est



Après le séisme du 12 janvier 2010

- ▶ 5 000 écoles ont été détruites ou endommagées
- ▶ Le ministère de l'Éducation nationale s'est effondré
- ▶ 3 800 élèves et 1 300 enseignants ont perdu la vie⁶
- ▶ **Un enfant touché sur cinq qui était scolarisé avant le séisme n'a toujours pas pu retrouver un accès à l'éducation⁷**
- ▶ **Les classes sont encore plus surchargées**
- ▶ Plus de 1 600 tentes ont été installées pour tenir lieu de salles de classe

⁵ Unicef

⁶ « Haïti après le séisme » in *Pour parler profession*, septembre 2010.

⁷ Unicef.

ce qui a été appelé la « petite rentrée »). Début octobre, il y a eu la « grande rentrée » mais les écoles ont de nouveau dû fermer leurs portes, entre la fin octobre et la fin décembre, à cause de l'épidémie de choléra...

Les conséquences pour les enfants

La terrible situation à laquelle les enfants haïtiens ont dû être confrontés n'est pas sans conséquence.

Leur vie étant bouleversée depuis le séisme (décès d'un/ des proche/s, séparation familiale, déplacements, vie dans le camp, peur d'un autre séisme...), bon nombre d'élèves haïtiens sont traumatisés ou fragiles psychologiquement. Pour la plupart, ils n'oublieront jamais ce qu'ils ont vu et vécu...

Par ailleurs, le séisme est venu augmenter le nombre déjà bien élevé avant la catastrophe d'enfants orphelins. Ces enfants étaient déjà à l'époque moins bien scolarisés que les autres enfants (82,3% contre 89,2% en 2007). Les plus faiblement scolarisés étaient les orphelins de père et mère : 76,7%.⁸

Grâce à la collaboration entre différents acteurs de la solidarité internationale, le ministère de l'Éducation et les Nations Unies, les enseignants de l'Unicef ont reçu des formations psychosociales leur permettant de mieux aider les enfants à surmonter les traumatismes. Par ailleurs, ils ont également suivi une formation sur le programme scolaire qui a dû être adapté de manière à éviter les redoublements.

Les écoles temporaires

À l'heure actuelle, les écoles temporaires existent toujours étant donné que les gravats et débris du séisme n'ont pas encore pu être retirés dans leur totalité.

Dans les zones touchées, sous la bache et la chaleur oppressante, les enfants s'entassent dans des classes de fortune mal équipées pour essayer de poursuivre comme ils peuvent leurs apprentissages. En général, les classes les plus mal dotées sont celles du secteur public : « la plupart des écoles ne procurent ni livres ni matériels pédagogiques, et encore moins d'ordinateurs ou de programmes d'étude. »⁹

Quant à l'accès à l'éducation, un enfant touché sur cinq, qui était scolarisé avant le séisme, n'a toujours pas pu retrouver un accès à l'éducation¹⁰. Pour y remédier, il faudrait construire davantage d'écoles de qualité et éliminer la barrière sociale des frais de scolarité qui entrave¹¹ l'accès à l'éducation à de nombreux enfants (notons ici que même lorsqu'il s'agit des écoles des camps, sous la tente, les enfants doivent payer des frais d'écolage : inscriptions, fournitures, coût de l'uniforme...).



La classe dans un camp



Vue d'une école dans un camp

L'importance de l'éducation en situation de crise

Faire en sorte que les enfants retrouvent le chemin de l'école, pendant ou après une crise, leur assure une protection qui a fait ses preuves : l'école est un lieu d'apprentissage sûr qui permet aussi de repérer les plus gravement touchés, en particulier les plus jeunes ; de leur donner un cadre stable et rassurant, de libérer la parole, et de leur venir en aide.

« Le droit d'accéder à l'éducation, y compris aux loisirs, doit être garanti même dans les situations de crises. Dans les situations d'urgence, qu'elles soient dues à l'homme ou aux éléments naturels, l'éducation présente de nombreux intérêts. Elle joue un rôle essentiel dans la normalisation de la situation de l'enfant et réduit au minimum les tensions psychosociales subies lorsque les situations d'urgence ont pour effet de déstabiliser de façon soudaine et violente la famille immédiate et l'environnement social de l'enfant. Elle est essentielle pour aider les enfants à faire face à l'avenir avec une confiance et une efficacité accrues. » *Recommandations de l'UNICEF/ UNESCO.*

⁸ BRUYNINCKX, M., PILON, M., « Entraves au développement et à l'éducation de l'enfant en Haïti », dans *Le Droit à l'Éducation, quelle universalité ?*, Editions des archives contemporaines, 2010.

⁹ « Haïti après le séisme » in *Pour parler profession*, septembre 2010.

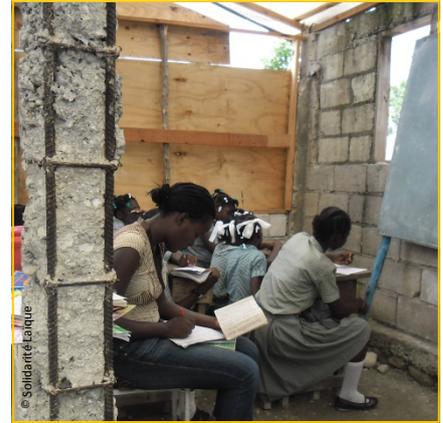
¹⁰ Unicef

¹¹ BRUYNINCKX, M., PILON, M., *op. cit.*

2

ÉTUDIER DANS DES CONDITIONS PÉNIBLES, SANS MATÉRIEL, SANS EAU...

Lire la photo n°2 du poster : L'école du camp bleu dans le quartier de Delmas. Sur la photo, à gauche, la maîtresse qui n'a pas de bureau pour travailler... à droite, une fille « sur âgée » (Cf. point 7)... Malgré les conditions précaires de cette école, les enfants doivent payer, comme pour la plupart des écoles de camps, des frais d'écolage pour pouvoir être scolarisés.



Les conditions et les espaces d'éducation et d'enseignement sont mauvais et inadéquats : les écoles existantes, tant publiques que non publiques, sont généralement mal entretenues, sans matériel, voire sans eau ni sanitaires...

Ces conditions matérielles ne peuvent impliquer que de faibles performances scolaires, en termes de redoublements, d'abandons et de piètres acquis scolaires (en outre insuffisamment et mal évalués).



de classe sombre et non aérée



Fournitures scolaires d'une classe



Des conditions difficiles

3

GARANTIR LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS

Lire la photo n°3 du poster : L'école Jules Verne, dans le quartier de Delmas, est une école privée. Ici, les enfants apprennent dans de bonnes conditions matérielles. Ils sont assis confortablement, leur classe est bien éclairée, la maîtresse a un vrai tableau noir... Cette situation matérielle est assez rare à Haïti, car même les écoles privées sont délabrées...



Le désintérêt de la part du gouvernement pour l'éducation, depuis de nombreuses années, a pour résultat une marchandisation de l'éducation. Elle est devenue ainsi l'une des entreprises les plus rentables du pays. Les directeurs des écoles privées (la plupart des écoles haïtiennes appartiennent même aujourd'hui au secteur privé et sont souvent confessionnelles¹²) embauchent ainsi des professeurs très peu qualifiés acceptant de travailler en contrepartie de bas salaires.

¹² « Pour répondre à l'invitation d' « option pour les pauvres » de l'Eglise catholique, certains groupes religieux ont fait le choix de former parallèlement des « riches et des pauvres ». Il existe dans leurs établissements deux catégories d'écoles : celles du matin, réservées aux « enfants favorisés » dont les parents peuvent payer le coût de la scolarité, et celles de l'après-midi, destinées aux jeunes « défavorisés » qui n'ont pas les moyens de payer leur instruction ». Mais une telle initiative, si elle permet effectivement de scolariser des enfants pauvres qui ne le seraient pas autrement, constitue néanmoins une sorte de « politique éducative à double vitesse » et montre que « la logique de séparation de classes sociales subsiste à travers de nouvelles actions éducatives ». BRUYNINCKX, M., PILON, M., op. cit.

Les frais de scolarisation dans les écoles privés sont élevés et le déclin de l'enseignement public, généralement gratuit, affecte davantage les familles les plus pauvres.

L'enseignement privé, quant à lui, n'est pas homogène : les frais de scolarité se fixent par la loi du marché et il y a peu d'informations sur la qualité des établissements.

« Pour 20% de la population la plus pauvre, les frais de scolarité représentent, par enfant, environ 15 à 25% des revenus annuels totaux ou 45% à 60% des revenus annuels d'une famille moyenne avec trois enfants en âge scolaire. »¹³

Les frais de scolarité sont donc pour les enfants la principale entrave pour pouvoir exercer leur droit à l'éducation et le principal motif pour abandonner leurs études.

Quelques repères historiques¹⁴

Dès 1805, au lendemain de l'Indépendance de la France, plusieurs écoles ont été créées en Haïti dans le but d'instruire le peuple qui était composé par la plupart d'anciens esclaves noirs analphabètes. Cependant, comme il y avait très peu d'éducateurs formés, ces écoles ont été vite réservées aux enfants des élites et les enfants des anciens esclaves se sont vus ainsi privés d'éducation. Bien évidemment, la ségrégation sociale concernait aussi les secteurs politique et économique qui étaient également dominés par les élites du pays.

Plus tard, en 1874, l'enseignement primaire est devenu obligatoire, mais sans grande réussite à cause des nombreuses révoltes et de la politique instable vécue dans le pays pendant le XIX^{ème} siècle.

La période de l'occupation américaine (1915-1934) s'est caractérisée par une crise d'identité culturelle entre les cultures francophone et anglophone. Pendant cette période, une nouvelle couche d'élites au sein de la population noire a émergé entraînant la création de nouvelles écoles publiques et privées. Cela a provoqué que la classe moyenne exige elle-aussi le droit à l'éducation, mais comme l'Etat ne pouvait pas répondre à une telle demande, les écoles privées se sont rapidement multipliées sans aucun contrôle de la part de l'Etat.



Devant l'école publique Fort-Mercredi à Port-au-Prince



Certains élèves sont accueillis dans de meilleures conditions



Accueil des plus petits dans une structure privée



En classe

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid. Plus de ressources sur l'Histoire, la géographie (l'eau, la déforestation...) : www.uncahier-uncrayon.org

4

FORMER LES ENSEIGNANTS

Lire la photo n°4 du poster : Ce professeur, de l'école du camp bleu de Delmas, enseigne dans des conditions très difficiles dans différentes classes de l'école. En effet, souvent les professeurs haïtiens doivent faire de longues journées de travail, voire cumuler deux emplois, afin de pouvoir s'en sortir économiquement.



© Solidarité Laïque

La formation des enseignants est l'un des principaux problèmes du système éducatif haïtien et ce, même avant le séisme : « les enseignantes et les enseignants en Haïti ne sont pas obligés d'être agréés ni de suivre de formation professionnelle. Nombre d'entre eux exercent ce rôle sans même avoir terminé leurs études secondaires ». ¹⁵

Par ailleurs, « les méthodes sont en général archaïques et fondées sur la répétition collective et l'apprentissage par cœur. Aucun appel n'est fait à la réflexion. »



© Solidarité Laïque

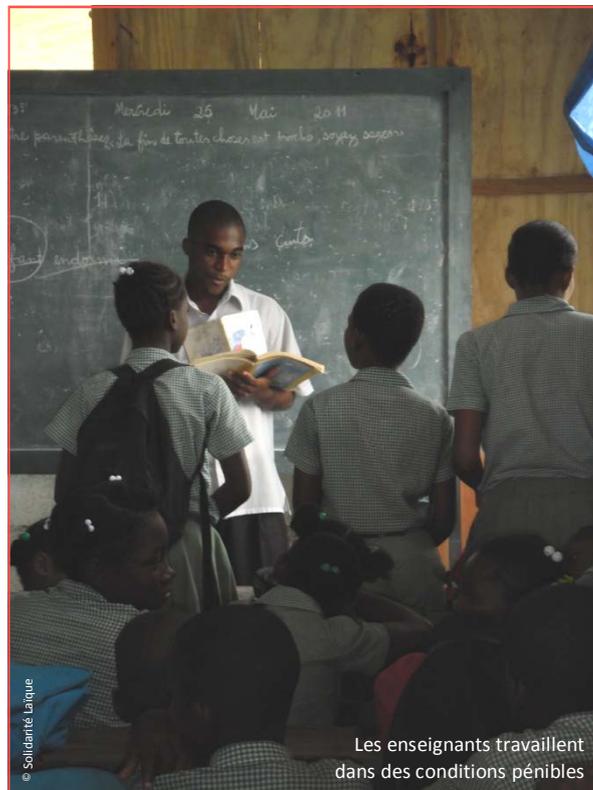
La classe dans le camp provisoire Delmas à Port-au-Prince

De plus, leur situation précaire les amène souvent à devoir travailler dans deux établissements, faire de longues journées de travail, voire à travailler durant le week-end. Dans de telles conditions, il leur est impossible de bien préparer leurs cours, corriger les copies, etc. Souvent comme leurs élèves, ils n'ont pas ou peu de fournitures, il y a peu d'ouvrages didactiques pour les accompagner dans leur enseignement.

Enfin, à noter que la question du bilinguisme (cf. point 5) : enseigner en français est une épreuve aussi pour nombre d'entre eux qui parlent peu ou mal le français (selon le lieu, les zones géographiques).

Avec 1 300 enseignants décédés suite au séisme, **Haïti a besoin plus que jamais de réformer le système de recrutement et de formation de ses enseignants.**

Sans cela, les enfants ne pourront pas avoir accès à une **éducation de qualité** et ils continueront à avoir des piètres performances dans leurs apprentissages.



© Solidarité Laïque

Les enseignants travaillent dans des conditions pénibles

¹⁵ « Haïti après le séisme » in *Pour parler profession*, septembre 2010.

Lire la photo n°5 du poster : Les enfants haïtiens portent en général un uniforme pour aller à l'école. Le jour où cette photo a été prise, ce petit garçon de l'école du camp bleu de Delmas, très concentré sur son livre de lecture, n'avait pas son uniforme complet... parce que sa maman en avait brûlé la chemise ! Un petit accident qui s'est produit lorsqu'elle faisait la cuisine sous la petite tente qui leur sert de maison depuis le séisme...



© Solidarité Laïque

En Haïti, où 90% de la population parle le créole, le français, langue officielle de l'enseignement et de l'administration, est indispensable dans la vie quotidienne (emploi, reconnaissance sociale...) et joue un rôle fondamental dans l'accès à l'éducation. Cependant, étant donné que les conditions d'apprentissage ne sont pas optimales dans le pays, les acquisitions de compétences de base en lecture, écriture et calcul s'en trouvent très affectées.

« Depuis la réforme de 1979, le créole a été introduit dans le système scolaire haïtien par une disposition légale. Un bilinguisme, français-créole, officialisé par la Constitution de 1987, mais qui semble encore relever du symbole avec un texte constitutionnel uniquement rédigé en français, il n'en existe aucune version officielle en créole ! ».¹⁶ Aujourd'hui, l'application de la loi de 1979 n'est pas systématique...



© Solidarité Laïque

Manuel scolaire haïtien

Pendant toute la durée de l'école primaire, l'enseignement est donc « officiellement » bilingue, mais pas « officieusement »... Cela varie beaucoup selon la région, le quartier, l'école ou l'enseignant. Ainsi, on peut trouver des classes où la plupart des enseignements ont lieu en créole, d'autres où ils ont lieu en français. A Port-au-Prince, la langue privilégiée est le français¹⁷, notamment dans les écoles des quartiers favorisés ; dans les zones rurales, la langue d'enseignement reste le créole. **Cette distribution linguistique selon les classes sociales reflète l'histoire coloniale du pays et les rapports des classes d'après l'indépendance.** La langue d'enseignement utilisée à partir de l'école secondaire jusqu'aux études universitaires est le français.

Concernant les manuels scolaires, ils sont, en général, en français. « Le programme pédagogique diffusé par le ministère de l'Éducation nationale définit pourtant les rôles respectifs des deux langues nationales dans la formation des enfants [...] La fonction instrumentale du créole, première langue nationale, dans le processus d'apprentissage est de jouer « un rôle d'intégration sociale et culturelle »... [Le Français, seconde langue nationale], vise à l'instauration d'un bilinguisme équilibré ».¹⁸



© Solidarité Laïque

Le bilinguisme pénalise les enfants

Il est nécessaire de repenser la question du bilinguisme à l'école pour ne plus continuer à pénaliser les enfants haïtiens dans l'accès à une éducation de qualité. De plus, souvent les parents qui n'ont pas reçu la même éducation maîtrisent peu ou pas le français et ne sont pas à même d'aider leurs enfants dans leur scolarité.

¹⁶ BRUYNINCKX, M., PILON, M., *op. cit.*

¹⁷ L'enseignement du français est souvent approximatif puisque beaucoup d'enseignants ne maîtrisent pas cette langue.

¹⁸ *Ibid.*

Lire la photo n°6 du poster : L'école maternelle du camp bleu de Delmas dans la capitale. La maîtresse fait laver les mains à ses petits élèves avant le repas de midi... Elle les fait asseoir... elle leur sert à manger... elle les surveille pendant qu'ils prennent leurs aliments... Toute seule car elle n'a pas d'assistante maternelle pour l'aider. Sur la photo, les enfants sont dans leur classe. C'est ici qu'ils se lavent les mains et c'est ici aussi qu'ils mangeront car ils n'ont pas de « cantine ».



© Solidarité Laïque

L'éducation à l'hygiène et à la santé a joué un rôle fondamental face à la crise épidémique causée par le choléra. Dans leurs classes, les enfants ont été sensibilisés aux règles d'hygiène nécessaires pour ne pas attraper la maladie.

En effet, que ce soit en Haïti ou ailleurs, l'éducation est et sera toujours fondamentale pour se protéger contre les maladies dont le VIH/Sida et pour pouvoir protéger sa santé en générale (malnutrition, grossesses précoces...).

Parfois, l'école permet aux enfants de recevoir un repas complet par jour surtout dans un pays où la malnutrition représente la troisième cause de mortalité infantile.

En effet, en Haïti, 22% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale, près de 24% présentent un retard de croissance et 9% souffrent de malnutrition aiguë¹⁹.

Cela ne peut pas être sans conséquences sur les apprentissages des enfants.



© Solidarité Laïque



© Solidarité Laïque

L'école permet parfois de recevoir un repas complet par jour



© Solidarité Laïque

Des conditions d'hygiène difficiles

¹⁹ BRUYNINCKX, M., PILON, M., *op. cit.*

Deux autres thématiques spécifiques à Haïti

7 - La question des « sur âgés » de l'éducation haïtienne

Un autre grand problème de l'éducation en Haïti et qui existe aussi depuis bien avant le séisme, c'est le phénomène des enfants « sur âgés ». Le terme « sur âgé » est utilisé par les spécialistes de l'éducation haïtienne pour désigner **l'enfant dont le niveau scolaire est en décalage par rapport à l'âge.**

Ainsi, il est possible de trouver des enfants de 14 ou 15 ans scolarisés en école primaire. Les enfants « sur âgés » représentaient plus ou moins 70% des élèves du pays avant le séisme²⁰, mais il faudrait aujourd'hui se demander si ce pourcentage n'a pas augmenté suite à la catastrophe.

Occupant des places qui auraient pu être destinées à des enfants d'âge scolaire correspondant, les élèves « sur âgés » représentent un poids dans le système éducatif haïtien.²¹



Certains enfants de 14 ou 15 ans sont scolarisés en primaire

Le « phénomène des élèves « sur âgés » est dû à l'entrée tardive à l'école pour des raisons économiques et/ou redoublement causé par la faible qualité de l'enseignement et des conditions d'apprentissage. Alors que l'âge normal d'entrée à l'école primaire est de 6 ans, une faible proportion d'enfants (environ un enfant sur cinq) fréquente une école à cet âge. Il apparaît ainsi que de très nombreux enfants n'accèdent à l'école qu'un âge beaucoup plus avancé que l'âge normal.

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer l'ampleur du phénomène : « l'inscription tardive » de l'enfant soit à cause de l'absence d'une école proche de la maison (ses parents voulant le protéger ainsi en ne le laissant pas faire de longs trajets à pied tout seul pour aller à l'école), soit parce que l'enfant est dans l'obligation de travailler pour aider ses parents économiquement ou de rester à la maison pour faire les tâches ménagères, garder ses frères et ses sœurs, faire la cuisine, etc.

De plus, quand les familles sont nombreuses, les parents ne peuvent pas se permettre de scolariser tous leurs enfants en même temps à cause des frais de scolarité.

8 - La « souffrance » des enfants *restaveks*

Les *restaveks* (du créole « reste avec ») ce sont des enfants venant en général des zones rurales car à la campagne il y a très peu d'écoles publiques et le coût des écoles privées est élevé. **Ces enfants travaillent dans des familles d'accueil comme domestiques sans aucun respect pour leur dignité, dans des conditions d'esclavage.** « Leurs droits sont extrêmement limités, mais leurs devoirs sont énormes : il n'est pas rare qu'ils soient amenés à travailler de nombreuses heures par jour dans une soumission complète, acquise parfois par la violence corporelle. »²²

En effet, les enfants *restaveks* sont victimes de tous les abus, y compris d'abus sexuels. « Aux conditions matérielles de vie particulièrement difficiles de ces enfants s'ajoute un stress intense par les injures, la maltraitance et l'oppression arbitraire. »²³ L'Unicef estime à 250 000 le nombre d'enfants *restaveks* dans le pays.

²⁰ Unicef

²¹ *Ibid.*

²² BRUYNINCKX, M., PILON, M., *op. cit.*

²³ *Ibid.*

Lorsque ce phénomène a commencé il y a plusieurs décennies, les familles biologiques des enfants les plaçaient dans des familles d'accueil favorisées pour qu'ils puissent bénéficier d'une éducation et d'une vie plus ou moins décente (nourriture, accès aux soins...).

Cependant, tout cela a changé et les enfants *restaveks* sont dans l'actualité accueillis par des familles pauvres n'ayant pas les moyens de payer une domestique.²⁴

Pire encore, « *il n'existe malheureusement pas de loi nationale qui criminalise le fait de prendre des enfants en domesticité* ». ²⁵

Au contraire, il est d'une certaine manière « licite » d'avoir un enfant *restavek* sous son toit car la législation haïtienne appelle ces enfants des « enfants en service ». Or l'obligation scolaire en contrepartie des services rendus par l'enfant à la famille d'accueil n'est malheureusement pas souvent respectée.

Malheureusement, ces enfants se trouvent en général dans un état de santé et d'hygiène déplorable : malnutrition, infections, accidents de travail, insalubrité, carence de soins et d'affection... font partie de leur quotidien. Psychologiquement, il n'est pas rare de trouver des enfants *restaveks* qui montrent peu d'estime de soi et qui éprouvent des difficultés à s'attacher aux autres. Tout cela peut mener parfois à des comportements d'autodestruction telle que l'addiction aux drogues ou à l'alcool.

Après le tremblement de terre, une adolescente du Foyer l'Escale²⁶ se rappelle: « *Pendant qu'ils me donnaient des gifles, ils caressaient leurs enfants. Ce qu'il fallait que je fasse, c'était le ménage. Je devais aller au marché. Il n'y avait que moi qui lavais le linge et cuisinais. Ne pas aller à l'école : c'était moi. Etre battue par quelqu'un, c'était moi.* »²⁷



²⁴ « Haïti », la souffrance des « restaveks », *Courrier international* du 25 mai 2009.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Refuge pour enfants appuyé par l'Unicef dont l'un des principaux objectifs est la réunification des enfants *restaveks* avec leurs parents biologiques qui ignorent parfois le contexte précis dans lequel vivent leurs enfants souvent à cause de l'éloignement géographique. Dans un tel contexte, les parents ne sont plus en mesure de protéger leur enfant.

²⁷ http://www.unicef.org/french/emerg/haiti_56712.html